

1er interlocuteur des collectivités du département sur les sujets énergétiques, le [SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA MARNE](https://www.siem51.fr/) / T : 03.26.64.13.22 (SIEM, siège à Chalons-en-Champagne/51) vient de donner le coup d'envoi d'un programme original et ambitieux pour accélérer le déploiement du photovoltaïque sur le territoire marnais. **Il souhaite implanter plusieurs petites installations photovoltaïques d'une puissance inférieure à 500 kilowatts sur des surfaces de moins de 1ha et aujourd'hui inutilisées par les collectivités** (parkings, toitures de bâtiments publics, anciennes décharges, terrains abandonnés voire pollués...). <https://www.siem51.fr/>